



- LEGENDE**
- Enrobé noir
  - Enrobé clouté
  - Béton désactivé
  - Traverse en pavés béton ou équivalent
  - Résine sur enrobé
  - Stabilisé calcaire renforcé
  - Espaces verts
- Arbre à planter
- Courbe de niveau :  
Cote altimétrique projet
- Limite opérationnelle de la TRANCHE 3
- Zone de constructibilité avec emprise au sol minimum de 60m<sup>2</sup>  
Lot Libre : hauteur max R+1<6m à l'égoût  
2 places de stationnement/parcelle compris place midi
- Recul obligatoire des constructions
- Zone inconstructible à l'exception d'abris de jardin (Cf cahier des charges) et de piscines non couvertes
- Espace de jardins non constructibles
- Traitement des limites 1 TYPE A Cloture batisse :  
Façade bâtie  
ou  
Muret enduit d'une hauteur variable de 1.50m  
ou  
Haie végétale
- Traitement des limites TYPE B Cloture Bois :  
Façade bâtie  
ou  
Cloture bois d'une hauteur variable de 0.80m minimum à 1.20m maximum
- Traitement des limites TYPE C Cloture Végétalisée :  
- Haie fleurie mixte à l'extérieur + cloture grillagée d'une hauteur 1.50m en retrait d'1m sur Lot privé
- Traitement des limites TYPE D Cloture Végétalisée :  
- Cloture grillagée + haie fleurie mixte d'une hauteur maximum de 1.80 m (les retrails des clôtures < 1 m sur le lot privé sont autorisés).  
Les murs maçonnés sont autorisés d'une hauteur de 0.50 m, surmontés de grillage + haie fleurie mixte, l'ensemble d'une hauteur maximum de 1.80 m  
ou  
Murs maçonnés haut de 1m maximum sont autorisés
- Autres cas : Cloture mur de soutènement au cas par cas suivant détail
- Traitement entre deux limites de LOTS  
TYPE Mur ou grillage planté  
Cloture grillagée hauteur de 1.50 à 1.80m (même hauteur que la cloture sur rue)  
Végétation grimpante ou arbustive  
ou  
Mur enduit h: 1.80m
- Place de midi contiguë 6 x 5 m avec 2 murs enduits latéraux hauteur 1.50 m suivant détail
- Place de midi simple 4 x 5 m pour le stationnement avec 2 murs enduits latéraux hauteur 1.50 m suivant détail
- Accès libre simple 4 x 5 m ou contiguë 8 x 5 m clôtures même typologie que la limite sur rue - Portail en fond - Accès ouvert sur rue - suivant détails

ataraxia  
semidas  
Crédit Mutuel  
Commune de Vaux-sur-Mer  
Z.A.C. du Cormier et des Batières  
TRANCHE III  
PLAN DE COMPOSITION  
4décembre2018  
ARCHITECTE MANDATAIRE  
SARL Asker Paysage Grande BARSACQ  
77 ter chemin des Plateaux  
33 270 FLORAC  
Bureau DORCA  
Architecte DPLG Urbaniste  
64 Avenue de Pontalcat  
17200 ROYAN  
SCP Bruno GUINARD - Géométre Expert  
37 rue de la Minerve  
17 200 ROYAN



SARL BOIS MARIE  
Lot 126  
ZAC du Cormier et des Batières  
17640 VAUX SUR MER

Plan de composition  
PCM1-3  
ECH: Accord plan

Nota : Les surfaces des lots seront définies après bornage des lots.